## Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 1997

Québec, le 7 avril 1997

Monsieur Donald Fortin Directeur général Cégep Joliette-De Lanaudière 20, rue St-Charles Sud Joliette (Québec) J6E 4T1

Objet : Suivi apporté aux rapports d'évaluation des programmes d'Informatique et de Techniques d'éducation en services de garde

Monsieur le Directeur général,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 25 mars, les suites données par le Cégep Joliette-De Lanaudière à l'évaluation de ses programmes de DEC en Techniques de l'informatique, d'AEC en Techniques de micro-informatique et d'AEC en Techniques d'éducation en services de garde. Il me fait plaisir de vous annoncer que, dans les trois cas, la Commission a conclu que des suites satisfaisantes avaient été données à ses évaluations. Les appréciations de la Commission sont résumées ci-après.

## DEC en Techniques de l'informatique

Le rapport de la Commission contenait une recommandation et celle-ci portait sur l'amélioration du support technique à assurer au programme. La Commission a pris bonne note des deux mesures déjà prises dans cette direction : 1- l'allocation de l'équivalent de 0,2 ETC de technicien pour la préparation de montages pour les enseignements et pour de l'entretien préventif; 2- le nouveau rattachement administratif du Service de l'informatique. Le Collège annonce, par ailleurs, que ces deux mesures devraient être suivies bientôt par l'adoption d'une politique d'utilisation des laboratoires d'informatique ainsi que par la révision des politiques d'entretien et de services à la clientèle. La Commission ne doute pas que le Collège verra à la mise en application rapide de ces deux projets, dont le programme de DEC en Informatique devrait être l'un des principaux bénéficiaires. Toutes ces actions devraient conjuguer leurs effets pour remédier efficacement à la principale faiblesse décelée dans le programme.



Le fait que le Collège ait également donné suite à deux des suggestions de la Commission celle sur l'utilisation des vieux appareils pour permettre aux étudiants de s'initier aux aspects concrets de leur future profession et celle sur les modalités de réalisation des travaux dans les cours de programmation 101 et 201 constitue une indication supplémentaire de la volonté du Collège d'améliorer la qualité de la formation donnée dans son programme. Cela s'avère d'autant plus heureux que les nouvelles inscriptions dans ce programme ont récemment augmenté.

## AEC en Techniques de micro-informatique

Le rapport d'évaluation de la Commission sur ce programme ne comportant pas de recommandations, le Collège n'était pas tenu de l'informer des suites données à ses suggestions. La Commission a apprécié que le Collège ait tenu à le faire malgré tout. Les suites, pertinentes, qu'il a données aux suggestions relatives à l'équilibre des sessions et aux ressources matérielles sont de nature à consolider la qualité de la formation proposée aux étudiants dans ce programme.

## AEC en Techniques d'éducation en services de garde

Dans son rapport d'évaluation, la Commission recommandait au Collège «de prendre rapidement toutes les mesures nécessaires pour que chacun des sites d'offre du programme d'AEC en TESG dispose de locaux adaptés, du matériel spécialisé requis et bénéficie d'un accès fonctionnel à des ressources documentaires adéquates». La Commission a jugé adéquates les suites données par le Collège aux trois volets de cette recommandation. Elle a également constaté que des gestes appropriés avaient été posés, dans le sens de la suggestion formulée dans son rapport, pour faciliter et formaliser la participation des chargés de cours à des réunions de coordination et de concertation. Les conditions se trouvent maintenant réunies pour que ce programme puisse donner tout son potentiel. Cela est d'autant plus vrai que le Collège, prenant en considération des commentaires de la Commission, a apporté quelques autres améliorations à son programme, dont l'intégration des apprentissages relatifs au groupe des 6-12 ans et la suppression du concept de l'évaluation négative.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer